



## CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2019

Le vingt du mois de décembre deux mille dix-neuf, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint Georges de Baroille s'est réuni dans le lieu habituel pour une séance ordinaire, publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre SEIGNOL, Maire.

Date de la convocation : 14 décembre 2019

Etaient présents : M. SEIGNOL Jean-Pierre, M. BOUTTET Ludovic, M. Gilles SIMON, M. Frédéric BRUSQ, M. Sébastien GAY, Mme ARMAND Josiane.

Etaient excusés : M. Philippe VIALON, donne pouvoir à M. Jean-Pierre SEIGNOL, M. Dominique DEMARE, donne pouvoir à Mme Josiane ARMAND, M. Claude ROCHE, donne pouvoir à M. Sébastien GAY.

Secrétaire de séance : M. Gilles SIMON.

Le compte-rendu de la séance du 25 novembre est approuvé sans réserve.

### Location logement "Au Bourg" - côté Loire

M. le Maire expose au Conseil Municipal que le logement situé au Bourg, côté Loire sera libre au 1er mars 2020 et sera loué à Mme Jessica IFFLY à dater du 1er mars. Le bail sera établi par Maître POINSON.

### Questions diverses :

M. le Maire fait part de la réunion qui s'est tenue à la CCVAI concernant la compétence périscolaire, le contrat Enfance-Jeunesse se terminant le 31 décembre. Des discussions très techniques vont avoir lieu entre la CAF, Familles Rurales, la CCVAI et les communes.

Le secrétariat de mairie sera fermé du 21 décembre midi jusqu'au 1er janvier.



M. le Maire et son conseil municipal vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous convient à la cérémonie des vœux qui aura lieu le samedi 11 janvier à la salle des fêtes à 11 h 15 et sera suivie du verre de l'amitié.

Fin de séance : 21h20

Prochaine séance : Lundi 27 janvier à 20 h 30

Le Maire,  
Jean-Pierre SEIGNOL

Le secrétaire,  
Gilles SIMON